



Stop Eugenics Now

to protect persons with disabilities

29 juin 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dépistage systématisé de la Trisomie 21 et eugénisme : LE DEBAT EMERGE AU CONSEIL DE L'EUROPE

La table-ronde organisée au Conseil de l'Europe jeudi 28 juin sur le thème « Eugénisme et Droits de l'homme, les enjeux du dépistage prénatal » a réuni plus d'une centaine de participants et mis à l'honneur la mobilisation européenne « Stop Eugenics Now to protect persons with disabilities ». Patrick Clarke, directeur de l'association porte parole du mouvement spontané d'associations de personnes porteuses de trisomie 21 a porté la voix des familles concernées qui dénoncent le risque que la sélection et de l'élimination des enfants trisomiques à naître soient reconnues comme un droit de l'homme. Tel est l'enjeu de l'affaire Kruzmane vs Lettonie actuellement jugée à la cours européenne des droits de l'homme (CEDH) et à l'origine de ce regroupement associatif, grande première en la matière. Une motion de résolution « Combattre l'eugénisme et les discriminations contre les personnes handicapées » a été présentée publiquement par Luca Volonté, le président du PPE lors de la table-ronde.

Une forte participation et la présence de nombreuses associations et de parlementaires

Une dizaine d'associations en provenance de différents pays européens, et signataires de la déclaration « l'eugénisme n'est pas un droit de l'homme » - regroupant désormais une trentaine d'associations autour du mouvement Stop Eugenics Now - se sont déplacées tout spécialement à l'occasion de cette table-ronde pour manifester leurs inquiétudes face à la menace de la reconnaissance de l'eugénisme des personnes trisomiques et handicapées comme un droit fondamental.

La présence de députés, diplomates de plusieurs pays européens, fonctionnaires de la CEDH et du Conseil de l'Europe ainsi que de juristes a témoigné de l'intérêt des institutions européens pour cette question de la systématisation du dépistage et de la sélection des enfants à naître sur critères génétiques.

Une motion de résolution rendue publique

A l'issue de la table ronde, un projet de Résolution de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe « Combattre l'eugénisme et les discriminations contre les personnes handicapées » a été présenté par Luca Volonté, député italien président du groupe politique majoritaire (PPE).

Cette motion de résolution vient d'être tablée à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est déjà soutenue par 40 députés. Elle rappelle les obligations des Etats envers les personnes handicapées face au drame de leur élimination et discrimination systématiques. Les Etats ont l'obligation en droit européen et international de protéger la vie et la santé de toute personne, et en particulier des personnes handicapées.

La mobilisation des associations continue : une vive préoccupation face à une menace réelle

Stop Eugenics Now a attiré l'attention de l'assemblée présente sur la réalité des situations d'eugénisme dans de plus en plus de pays européens, chiffres à l'appui : le dépistage prénatal tel qu'actuellement dépisté et systématisé conduisant actuellement à un taux alarmant de l'ordre de 90% d'élimination d'enfants à naître dépistés trisomiques 21 dans plusieurs pays européens. Afin que cette pratique ne soit pas reconnue comme un droit fondamental qui conduirait à imposer cette pratique au niveau européens et à stigmatiser violemment les personnes trisomiques et handicapées, les associations signataires de la déclaration « Stop Eugenics Now » restent mobilisées et contribueront au rapport de résolution pour dénoncer les situations d'eugénisme dans leurs propres pays. D'autres associations continuent par ailleurs régulièrement de se joindre à la mobilisation.